

COMMUNIQUE AUX PARTENAIRES

AGENCE MOBILITÉ 0800 / 15 230

Communication Processus vaccination – Mobilité Communes

En collaboration avec Charleroi Métropole, la Fondation Chimay Watoise, la Wallonie et les communes partenaires, l'Agence Mobilité Mobilesem répond, en tant que Centrale Locale de Mobilité, aux besoins de transports à la demande des citoyens, complémentairement au transport structurant.

Dans le cadre de la mise en place des centres de vaccination, l'Agence Mobilité met à disposition son équipe de conseillers(ères) pour répondre au mieux aux demandes de trajets pour les citoyens qui ont des difficultés de mobilité vers les Centres de vaccination.

L'Agence a mis en place un processus d'intervention suivant les informations à ce jour et qui évoluent de manière permanente.

Cette intervention s'inscrit également dans le cadre de la Centrale Régionale de Mobilité dans la mise en place progressive d'un numéro vert wallon à la demande du Ministre Henry permettant de couvrir l'ensemble du territoire.

Si le citoyen n'a pas de solution autour de lui, les communes et les partenaires sont invités à l'orienter vers notre service ou les citoyens peuvent appeler directement [l'Agence Mobilité 0800/15230](tel:080015230) qui l'accompagne suivant 3 profils :

1.1. Profil 1 (GRATUIT)

Pour les personnes capables de se rendre en bus vers les Centres de vaccination et d'y rester debout dans les files d'attente.

- Utilisation du simulateur TEC. Référencer les lignes de bus et la durée du trajet.

Si le citoyen souhaite des informations supplémentaires sur ce volet, analyse du site du TEC avec lui. En cas de manque d'information, orientation de celui-ci vers le numéro de téléphone de la Maison du TEC adéquate.

1.1.1. Profil 2 (GRATUIT ou PAYANT)

Pour les personnes incapables de se rendre en bus vers le Centre désigné mais capables de patienter dans les files (ex : personnes en chaises roulantes).

- Activation des opérateurs TPMR de la zone pour planifier les déplacements (GRATUIT).

En cas de souhaits d'informations supplémentaire sur ce volet, renvoyez vers les pages du site ASTA y étant consacrées : <http://www.asta.be/>

Attention, en cas de :

- Fracture numérique, renseigner le numéro Vert de l'AVIQ (0800/45019).
- En cas de saturation des opérateurs TPMR
 - Programmer un nouveau rendez-vous permettant de planifier le transport.
 - Activer des opérateurs STIG privés et publics (Transport d'Intérêt Général) et taxis privés disponibles (PAYANT).

Merci aux citoyens de nous contacter le plus rapidement possible pour anticiper au mieux les demandes de trajets.

1.1.2. Profil 3

Pour les personnes incapables de se rendre en bus vers le Centre désigné et incapables de patienter dans les files OU les personnes pour lesquelles le transport via les opérateurs TPMR n'est pas possible dans le délai imposé par la convocation officielle :

- Donner ou rappeler, aux personnes, les coordonnées du centre de vaccination où une réservation d'une équipe mobile est possible dans l'hypothèse actuelle (rendez-vous à prendre) ;
- En cas de souhait d'informations supplémentaire sur ce volet, renvoyer vers les pages du site AVIQ y étant consacrées ;
- En cas de fracture numérique, envoyez vers le numéro Vert de l'AVIQ, comme prévu sur le site ;
- Dans l'hypothèse où le recours au médecin traitant serait décidé, cette opportunité serait offerte aux personnes dès son officialisation.

Dans cette optique d'intervention :

- L'Agence Mobilité a renforcé son équipe de conseillers(ères).
- Elle a pris contact avec l'ensemble du dispositif du Transport à la Demande (TAD) afin de pouvoir l'activer au mieux
- Elle a communiqué ce processus aux Communes partenaires
- Elle est disponible et en contact régulier avec les Communes afin de valoriser les dispositifs locaux mis en place.

<https://www.info-coronavirus.be/fr/faq/>

<https://www.jemevaccine.be/>

<https://covid.aviq.be/fr/vaccination>

Call Center SPF AVIQ : 0800/ 14 689



MOBILESEM
0800 / 15 230
Numéro gratuit



**CHARLEROI
METROPOLE**